



Commune de Treycovagnes

COMPRIMES D'IODE

Information à la population

POURQUOI ?

Lors d'un accident nucléaire grave (accident dans une centrale nucléaire, événement de guerre etc) de l'iode radioactif peut être libéré dans l'atmosphère. Après inhalation, il s'accumule dans la thyroïde.

Il est toutefois possible de se protéger en absorbant à temps des comprimés d'iodure de potassium.

POUR QUI ?

L'Office fédéral de la santé publique a décidé, comme mesure de précaution, de prévoir la distribution de ces comprimés à toute la population.

Pour notre commune, située à plus de 50 km. d'une centrale nucléaire, cette remise se fera uniquement sur ordre du Conseil Fédéral.

QUAND ?

En cas d'événement nucléaire grave, avec émanation d'iode radioactif, l'alarme sera déclenchée.

Les autorités compétentes donneront l'ordre, au moyen de la radio (**RSR1 pour notre région**) de distribuer préventivement les comprimés d'iode.

Dans notre Commune, cette distribution aura lieu à la salle du pétrole, aux dates et horaires précisés par une notice d'information distribuée en tous ménages, affichée au pilier public et sur le site internet www.treycovagnes.ch.

L'autorité communale est chargée de cette distribution.

IMPORTANT !

La distribution des comprimés n'implique pas forcément qu'il faille les ingérer. En fonction de la forme de la menace, l'ordre d'ingestion sera transmis ponctuellement, par le biais des médias.

QUESTIONS ?

Pour d'autres renseignements, nous vous prions de contacter les autorités communales (tél. 024 445 46 70). En cas de besoin, votre médecin ou votre pharmacien sont à même de vous conseiller.

CAPITAL !

Ces comprimés ne protègent ni le corps ni les voies respiratoires contre les effets de l'irradiation externe. En cas de menace radioactive, toutes les autres précautions doivent être respectées, conformément aux directives de l'Organisation locale de protection civile.

La municipalité